

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS 2404-24 et 2404-25

AVIS est par la présente donné que les règlements suivants ont été adoptés à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 6 décembre 2021 :

- *Règlement numéro 2404-24 modifiant le Règlement portant sur la circulation (R-2404-15)*
- *Règlement numéro 2404-25 modifiant le Règlement portant sur la circulation (R-2404-15)*

Ces règlements peuvent être consultés à la mairie d'arrondissement, située au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 15 décembre 2021.

Ann Tremblay
Secrétaire d'arrondissement

COMING INTO FORCE

BY-LAWS NUMBERS 2404-24 AND 2404-25

NOTICE is hereby given that the following by-laws were adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on December 6, 2021:

- *Règlement numéro 2404-24 modifiant le Règlement portant sur la circulation (R-2404-15)*
- *Règlement numéro 2404-25 modifiant le Règlement portant sur la circulation (R-2404-15)*

These by-laws may be consulted at the borough hall, located at 1800, boulevard Saint-Joseph, during business hours.

The present by-laws come into force in accordance with the law.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this December 15, 2021.